

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
PÔLE RECRUTEMENT
DIVISION DES PRÉPARATIONS
10 rue du Centre
93464 Noisy-le-Grand Cedex

Noisy-le-Grand, le 18/01/2024

Affaire suivie par :
Stéphanie DEGOUEY et Nathalie GHEZALI
enfip.prepa@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur de l'École nationale des Finances publiques

à

Mmes et MM. les Délégués du Directeur général,
Mmes et MM. les Directeurs régionaux et départementaux
des Finances publiques,

Mmes et MM. les Directeurs des directions et services à
compétence nationale ou spécialisés

NC :
Dossier : ENFIP-PR-PREPA-01-2024

Circulaire
Instruction
Note de service

Objet : Ouverture de la préparation au concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C organisé au titre de 2024

Service(s) concerné(s) : Les services de la formation professionnelle et de préparation aux concours et examens professionnels
Clôture de la procédure d'inscription à la préparation : 4 mars 2024

Résumé :

L'École nationale des Finances publiques (ENFiP) et l'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique organisent une préparation au concours commun interne millésime 2024 pour le recrutement de personnels de catégorie C.

La préparation à distance est ouverte à l'ensemble des agents et des contractuels appartenant aux ministères économiques et financiers, réunissant les conditions d'ancienneté et de grade requises pour concourir à titre interne.

1. Présentation du dispositif de préparation

La préparation comporte une préparation à distance comprenant notamment cinq fascicules accessibles en ligne sur la plateforme d'e-formation de l'IGPDE.

Chacun d'entre eux comportera un sujet de devoir de l'épreuve écrite d'admissibilité du concours (les corrigés figureront dans le fascicule suivant). Des QCM autocorrectifs d'entraînement à l'épreuve de préadmissibilité seront en outre proposés en ligne.

La préparation à distance est accessible à l'ensemble des agents et contractuels appartenant aux ministères économiques et financiers qui réunissent les conditions d'ancienneté et de grade requises pour concourir à titre interne.

2. Conditions de participation au concours

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires employés sous contrat de droit public de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière comptant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé, au moins une année de services publics effectifs au sein de la fonction publique.

Il est précisé que pour les agents non titulaires employés à temps non complet, cette condition s'apprécie de date à date, sans proratisation liée à leur temps de travail.

3. Épreuves du concours

La nature et le programme des épreuves du concours interne pour le recrutement de personnels de catégorie C (cf. arrêté du 12 avril 2016) sont précisés en annexe n° 1.

4. Modalités d'inscription à la préparation à distance

Les agents ou contractuels de la DGFIP peuvent s'inscrire en ligne à partir du lien suivant (site de l'IGPDE):

<https://catalogue.igpde.finances.gouv.fr/1693-concours-commun-interne-pour-le-recrutement-de-personnels-de-categorie-c-dgfip-dgddi-ccc-2024.html>

au plus tard le 4^{er} mars 2024.

La participation forfaitaire aux frais est fixé à 29 €.

Les consignes d'inscription détaillées figurent en annexe n° 2.

Il est rappelé que les responsables locaux de la formation professionnelle doivent impérativement avertir la division des préparations dès qu'ils en ont connaissance, des besoins spécifiques des agents ou contractuels inscrits à cette préparation en situation de handicap.

L'attention des responsables des directions est appelée sur le fait que la date limite d'inscription doit être strictement respectée. Aussi, leur est-il demandé de veiller à ce que les agents et contractuels placés sous leur autorité puissent prendre connaissance de la présente note dans les meilleurs délais, notamment lorsque leurs fonctions ne leur donnent pas accès dans les conditions ordinaires aux intranets DGFIP.

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

5. Travaux incombant aux directions

Le dispositif d'inscription à la préparation à distance repose sur une procédure d'inscription en ligne auprès de l'IGPDE.

Les agents ou contractuels s'inscrivent sous leur propre responsabilité et doivent s'assurer au préalable qu'ils remplissent effectivement les conditions requises pour s'inscrire au concours.

En cas de doute à ce sujet, ils pourront se rapprocher du service des ressources humaines de la direction dont ils dépendent. Dans l'éventualité où certaines personnes déjà inscrites ne rempliraient pas les conditions requises, elles en seront informées par le service local et ne pourront pas participer aux actions présentiels, ni bénéficier des facilités de service. En outre, aucun remboursement des frais engagés ne sera effectué.

1. Concernant l'inscription optionnelle au cycle préparatoire (galop d'essai en présentiel), l'ENFiP adressera par courriel la liste des inscrits dont les fiches auront été contrôlées puis validées par les directions concernées.

6. Calendrier de la préparation à distance

Le calendrier prévisionnel de la préparation aux épreuves de préadmissibilité et d'admissibilité pour le concours commun interne figure en annexe n° 3.

7. Préparation à distance

La préparation à distance comprend 5 fascicules périodiques qui seront diffusés en ligne de mars à septembre 2024 et contiendront notamment des sujets de devoirs à envoyer à la correction.

Les préparants devront impérativement adresser leur devoir (accompagné pour le retour d'une enveloppe suffisamment affranchie à leur adresse), directement au correcteur dont le nom et l'adresse figurent dans les fascicules de préparation.

Les correcteurs renverront directement aux préparants les copies corrigées.

La liste des correcteurs déterminée par l'IGPDE sera diffusée par la division des préparations du pôle recrutement de l'ENFiP aux responsables locaux de la formation professionnelle. Cette liste servira également à l'envoi des copies du galop d'essai.

8. Le galop d'essai

Un galop d'essai portant sur les épreuves écrites de pré-admissibilité et d'admissibilité sera organisé en juin 2024 au bénéfice des agents qui inscrits à la préparation à distance ont sollicité aussi la participation au cycle préparatoire (présentiel) dans des conditions aussi proches que possible de celles du concours pour les agents et contractuels de la DGFIP inscrits à la préparation. L'annexe à la note précise les modalités d'inscription au cycle préparatoire **auprès de l'ENFiP**.

Les modalités d'organisation du galop d'essai seront précisées ultérieurement par l'ENFiP.

9. Interlocuteurs

Pour toute question portant sur l'envoi des copies, l'inscription auprès de l'IGPDE, un problème avec un fascicule ou des remarques sur la correction des copies, il convient de contacter la responsable pédagogique de la formation IGPDE, Mme Monise MALATCHOUMY ; Tel : 01.58.64.80.06

Adresse électronique : monise.malatchoumy@finances.gouv.fr

Pour toute interrogation afférente aux conditions statutaires de participation au concours et donc d'inscription à la préparation, les agents peuvent consulter le centre des concours de Lille (par courriel : enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr ; par téléphone : 08.10.87.37.67).

Les interrogations portant sur les convocations au galop d'essai devront être adressées au responsable local de la formation professionnelle et à l'ENFiP.

Pour le Directeur de l'École nationale des Finances
publiques et par délégation,
La directrice du pôle Recrutement - Attractivité

Laurence PÉROT

Pièces jointes à la note : <http://nausicaadoc.appli.impots/2024000609>

- Annexe n° 1 : Nature des épreuves du concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C ;

- Annexe n° 2 : Modalités détaillées d'inscription à la préparation à distance ;

- Annexe n° 3 : Calendrier prévisionnel de la préparation ;

- Annexe n° 4 : Bulletin d'inscription au galop d'essai.